

Image not found or type unknown



Participation au transport suite deménagement

Par **nicoliniez**, le **15/05/2009** à **11:56**

Bonjour,
Suis divorcé depuis 4 ans avec la garde des 2 enfants chez la maman. J'ai le droit de garde 1 week end sur 2 et la moitié des vacances scolaires. Vu mon éloignement géographique et mes horaires, ce sont mes parents qui exercent le droit de garde pour les week end (decision de justice). Les frais de transport etant a ma charge. Depuis la decision de justice, mon ex epouse a refait sa vie et s'est mariée. Elle a maintenant le permis de conduire et une voiture. Elle a également aussi maintenant un travail et a demenagé a 2 reprises passant ainsi de 30 km du domicile de mes parents a plus de 80 km...
Suis je en droit de demander a ce qu'elle fasse la moitié des trajets? Faut il que je passe par un avocat ou puis je directement ecrire au juge des affaires familiales? Dois je ecrire aux JAF de mon departement ou de celui où resident mes enfants?
En vous remerciant.